

## Estimation de l'incidence des restrictions budgétaires sur les associations

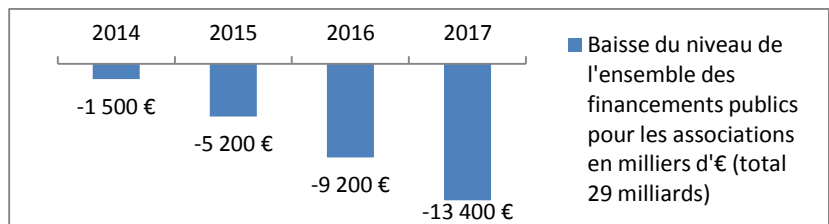
(Résumé)

Le gouvernement a décidé de **diminuer de 50 milliards le niveau des dépenses publiques entre 2015 et 2017**. Il apparaît aujourd'hui que l'objectif est de parvenir à une baisse permanente du niveau de l'action publique de 50 milliards, soit une perte cumulée de 100 milliards sur cette première période de 3 ans.

**Quelle est l'incidence de ce plan sur les associations ?** On notera que ce plan n'est pas encore en application. Les difficultés actuelles rencontrées par les associations résultent de décisions antérieures concernant le gel du montant des financements.

Il faut donc prévoir un accroissement des difficultés à partir de 2015. L'impact sera très différent selon les activités associatives, car la part des financements publics varie d'un secteur à l'autre (passant de 23 % pour le sport à 60 % pour l'action sociale). Les collectivités locales, qui assurent aujourd'hui 57 % des financements publics, vont être les premières touchées mais **la rigueur s'applique à l'ensemble des sources** de financements publics (État, sécurité sociale, CAF, etc.).

En tenant compte de la diversité des situations, une estimation des pertes budgétaires des associations montre une **perte progressive mais très importante du niveau des financements publics**, (qu'il s'agisse de subventions ou de commandes publiques) de 1,5 milliards en 2014, 5,2 en 2015, 9,20 en 2016 et 13,4 en 2017, soit un total de **29,2 milliards d'euros en l'espace de quatre ans**. C'est en ce sens qu'on peut parler de **tsunami**, notamment pour les secteurs les plus dépendants des financements publics.

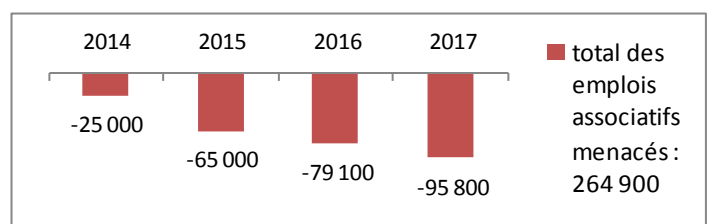


### Les réactions possibles des associations sont multiples :

- certaines associations vont commencer par **se serrer la ceinture**, avec un "sur-travail" des salariés, une baisse de la qualité des relations humaines et des services et la diminution du volume des actions. Mais ceci ne peut durer qu'un temps ;
- certaines vont davantage faire appel à la participation de leurs membres (**augmentation des tarifs**) et accroître le volume **des prestations**. Cette **marchandisation croissante** de l'action des associations est synonyme d'**abandon de leur utilité sociale et du sens de leur action** ;
- du fait de la privatisation de secteurs entiers de l'action publique, avec notamment l'instauration de « services au public », certaines entreprises associatives vont **développer des réponses à des commandes publiques** nouvelles, alors que les associations petites ou moyennes n'y auront pas accès.

Au final, beaucoup vont **réduire leur activité, licencier voire disparaître**.

Sur ces bases, en tenant compte des capacités de survie, de précarisation et de marchandisation des associations, **une estimation des emplois menacés en termes de moyennes conduit un volume global de 25 000 emplois menacés en 2014, 65 000 en 2015, près de 80 000 en 2016 et 95 000 en 2017**.





Les décisions prises se traduisent par un énorme "plan social", d'ampleur supérieure à celui qui a résulté des reconversions industrielles des années 1980, mais diffus sur tout le territoire.

Cette approche purement comptable permet de fixer des ordres de grandeur. Mais, derrière les pertes d'emplois et la dégradation des conditions de travail, ce sont **des vies humaines qui sont en jeu, des souffrances, des vies brisées** et parfois des ruptures familiales.

La dégradation des conditions de travail entraîne une désorganisation du travail associatif. Elle se conjugue avec les retards de paiement, la complexification des procédures et la multiplication des appels d'offres. Toutes les associations sont impactées, mais **les associations moyennes sont les plus touchées**, car elles sont les moins à même de s'adapter au marché et aux procédures de plus en plus complexes des appels d'offres et des appels à projets.

Pourtant, les associations sont **indispensables à la société**. Elles ne constituent pas une charge mais un apport central pour :

- le lien social, le vivre ensemble et la solidarité ;
- la participation citoyenne au sein des territoires ;
- la mise en application des droits fondamentaux et de la lutte contre les discriminations ;
- la démocratie et la participation citoyenne ;
- l'amorce de la transition écologique, à la fois au quotidien et dans une approche globale ;
- l'épanouissement des personnes par la culture, l'éducation populaire, le sport.

**Comment ces fonctions seront remplies en 2017 si aucune mesure n'est prise ?** La disparition des financements publics se traduira par un recul sans précédent de ces actions nécessaires à la vie en société, avec des conséquences que les pouvoirs publics n'ont pas mesuré et un fort accroissement des coûts.

Loin d'être résiduelle, cette action des associations citoyennes correspond à **des besoins qui vont s'accroître avec l'aggravation de la crise et la nécessité de trouver des réponses moins onéreuses, plus rationnelles et plus démocratiques**, que celles imposées par le marché, en matière de transport, de services, d'action sociale et culturelle, de pratiques sportives, etc.

Les associations citoyennes, par **leurs actions de proximité, leurs innovations sociétales et leur engagement désintéressé au service du bien commun** sont indispensables à la construction d'une société plus juste et plus démocratique. L'engagement de millions de bénévoles, salariés et militants associatifs dans nos territoires traduit la **soif d'agir des citoyens** face à une situation de plus en plus inacceptable. C'est un grand motif d'espoir. Supprimer cette capacité d'invention, de participation citoyenne et de solidarité locale **conduit à la désespérance sociale et au délitement du pacte républicain**.

**En conclusion, il n'y a pas de commune mesure entre la situation des associations en 2013 - 2014 et celle qui va prévaloir au cours des 3 années à venir. Si nous ne réagissons pas et que rien n'est modifié, nous allons vers un véritable tsunami avec l'arrêt progressif des subventions aux associations, notamment aux associations moyennes.**

**C'est pourquoi le Collectif des Associations Citoyennes appelle les associations et les réseaux à compléter cette approche globale en analysant la situation et les perspectives de leur secteur, à poser la question de leur avenir et du sens de leur action et à se mobiliser pour agir ensemble.**